Migration, Développement et Intégration. Rôle et complémentarités de l'action des Autorités Locales et de la Société Civile en relation avec l'UE
13-14 Mai 2013
Comité économique et social Européen

Introduction

Depuis les dernières décennies, les autorités locales sont devenues des acteurs à part entière des politiques de développement[1]. Dans une communication publiée en 2008, la Commission européenne estimait que les autorités locales apportaient une valeur ajoutée unique aux processus de développement, du fait, notamment:

- de leur capacité à mobiliser et à faire travailler ensemble les différents acteurs, à sensibiliser l'opinion publique;
- de leur connaissance des besoins des populations et de leur expertise dans des secteurs propices à une réduction de la pauvreté dans le cadre des Objectifs du Millénaire des Nations unies (urbanisation, eau et assainissement, etc.);
- de leur expérience directe du développement territorial.

En 2005, le consensus européen pour le développement, l'accord de Cotonou révisé et un certain nombre de conclusions, résolutions et avis[2] d'institutions de l'Union européenne ont rappelé l'importante expertise des collectivités locales, non seulement en termes de prestations de services, mais également en tant que moteur du changement, de la prévention des conflits, de la décentralisation et du renforcement de la confiance dans le processus de développement. Si la participation des autorités locales à la politique extérieure de coopération et de développement a une longue histoire, notamment dans le cadre des jumelages, elle n'en a pas moins connu une modification radicale ces dix dernières années. La coopération décentralisée est apparue dans ce cadre comme une nouvelle dimension importante de la coopération au développement.

---

[1]Les conférences des Nations unies (Rio de Janeiro en 1992 et Istanbul en 1996) sur l'environnement et le développement et sur les établissements humains, le Sommet du Millénaire de 2000, ainsi que le Sommet mondial de Johannesburg de 2002 sur le développement durable ont officiellement reconnu leur rôle.

[2]Communication sur la gouvernance et le développement, COM(2003) 615 final, Avis du Comité des régions sur la coopération décentralisée dans la réforme de la politique du développement de l'UE, 2006/C115/09. Avis sur la gouvernance dans le Consensus européen pour le développement, 2007/C197/09. Résolution du Parlement européen du 15 mars 2007 sur les collectivités locales et la coopération au développement (2006/2235(INI)). Stratégie commune UE-Afrique et plan d'action 2007. Communication de la CE sur la stratégie de l'UE pour l'Afrique: vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique (COM(2005)489, final).

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'après 2015 : des enjeux forts pour les territoires et la nécessité d'une coresponsabilité multi-acteurs.

Deux des défis impérieux auxquels les politiques publiques se trouvent confrontées, à l'ère de la globalisation, sont l'éradication de la pauvreté et les moyens à déployer pour que la prospérité et le bien-être soient durables. 2013 est de ce point de vue une année importante pour la communauté internationale et l'Union européenne. Il s'agit de dresser le bilan des efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et de réfléchir aux efforts à mettre en œuvre après la date butoir de 2015. D'autre part, et depuis la «déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement» (2005), la situation internationale et nationale a évolué, avec des implications majeures pour le soutien des autorités locales. Dans une note préparatoire à la future communication 2013 sur les autorités locales et le développement[3], la Commission européenne a pris acte des défis complexes qui doivent être relevés pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et de réduction de la pauvreté (OMD). Les acteurs au niveau local doivent plus être impliqués pour favoriser et garantir une bonne gouvernance, un développement durable et une croissance inclusive.

Le **« Partenariat de Busan » (2011**) a reconnu que le passage d'une responsabilité mutuelle (bailleurs de fonds internationaux - administrations centrales) à une **responsabilité multi-acteurs et multi-niveaux** a des conséquences importantes sur la manière de définir et de fournir l'aide au développement. Dans ce contexte, le « Partenariat de Busan » a confirmé l'importance des autorités locales et de la société civile en insistant sur le rôle essentiel qu'elles jouent *«pour resserrer les liens entre l'Etat et les citoyens et assurer une appropriation démocratique et à large assise des programmes de développement des pays"* [4]

Cohérence des politiques : Migration, Développement, Intégration au cœur de l'action locale en faveur des territoires

Au titre notamment de la **cohérence des politiques**, l'Union européenne s'est engagée à consolider les contours de sa politique en matière de migration et de développement en examinant comment promouvoir les atouts potentiels que la migration peut offrir pour le développement. Or, un champ tout à fait essentiel de la contribution des autorités locales n'est pas suffisamment valorisé. Il s'agit du rôle joué par celles-ci dans la relation triangulaire migration-développement et intégration.

L'Union européenne a reconnu que l'intégration sociale et citoyenne des migrants en Europe et la protection des droits des migrants à travers l'entièreté du parcours migratoire sont des éléments clefs de la mise en œuvre positive du lien entre migration et développement[5].

Une approche centrée sur les migrants nécessite cependant de pouvoir replacer la problématique évoquée dans le contexte plus large du lien entre les migrations internationales, le droit à la mobilité, et les interactions entre les parties prenantes que sont les pouvoirs publics locaux, nationaux d'une part et les migrants et leurs associations d'autre part.

---

[3] « Document d'analyse - Les autorités locales dans le développement, Commission européenne », Commission européenne - 2012

[4] Document d'analyse, « Les autorités locales dans le développement », Commission européenne-2012 cf. 4eme Forum sur l'Efficacité de l'Aide « Partenariat de Busan pour une Coopération Efficace au Service du Développement » 29 novembre-1er Décembre 2011, Busan, Corée.

[5] Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil au Comite économique et social européen et au comité des régions l' « Approche globale de la question des migrations et de la mobilité » - COM(2011) 743 final ; Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil au Comite économique et social européen et au comité des régions- - « l'Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers» {COM(2011) 455 final.

Il est également indispensable d'interroger les différentes pratiques des migrants aujourd'hui en considérant l'intégralité de leur parcours migratoire et les multiples dimensions sociales et territoriales de référence qui accompagnent ces parcours.

La mondialisation des migrations s'explique en partie par l'urbanisation croissante dans les régions de départ des pays du Sud et a pour conséquence de renforcer la présence des migrants en milieu urbain qu'il s'agisse des pays de transit ou des pays d'accueil. Le « vivre ensemble » et les politiques d'intégration dans les pays d'accueil mobilisent de ce fait et de manière essentielle l'attention et l'action des autorités locales au Nord. Les défis qui se posent sont d'assurer l'intégration socio-économique des populations issues de l'immigration dans la société d'accueil. Pour les autorités locales au Sud, la dynamique des flux migratoires, et de leurs causes ont des effets sur la gestion des territoires et sur les besoins émergeants des populations, et notamment des familles dans les pays d'origine. Il s'agit par ailleurs de favoriser les expressions de la citoyenneté active des populations migrantes à travers le secteur associatif et dans le cadre des liens transnationaux entretenus par ces populations avec les pays dont elles sont originaires. Les migrants, porteurs de ces liens transnationaux, sont devenus un vecteur important du développement et dans le cadre duquel l'aide des autorités locales joue un rôle important.

Société civile et collectivités territoriales : des acteurs complémentaires pour le développement de territoires solidaires

A travers les jumelages de villes puis plus récemment avec les programmes de coopération décentralisée, les collectivités territoriales ont acquis une expérience de développement territorial en lien avec les pays du Sud. Leur capacité à mobiliser et à faire travailler ensemble différents types d'acteurs, leur connaissance des besoins des populations, leur expertise dans la mise en œuvre de politiques publiques locales et leur expérience directe du développement territorial, en font des acteurs clefs a l'instar de la société civile. Il s'agit d'observer le rôle joué par celles-ci dans la promotion de la relation migration-développement, notamment à travers l'action qu'elles mènent pour valoriser les migrants, leur intégration dans les sociétés d'accueil dans le cadre de la « gouvernance locale des diversités » et leur participation dans la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée au sud impliquant la participation des migrants dans les pays d'origine. Le Co-développement [6]peut dans ce cadre constituer un champ d'innovation sociale pour les collectivités locales dans leurs actions internationales et en lien avec le développement local.

Co-développement, un outil de citoyenneté et de cohésion sociale des territoires

L'engagement des acteurs locaux et en particulier des organisations de migrants et de jeunes issus de l'immigration dans les projets de coopération décentralisée représente une opportunité pour les collectivités locales d'animer leur territoire ici, non seulement autour des enjeux de la solidarité internationale, mais aussi du vivre ensemble et d'une cohésion sociale renforcée. En ce sens le co-développement peut être un outil de citoyenneté et de cohésion sociale des territoires.

[6] Le co-développement, tel que l'entend Eunomad, est tourné prioritairement vers l'amélioration durable des conditions de vie et du mieux-vivre ensemble aussi bien dans les régions d'origine que d'installation, grâce aux échanges et à la circulation de toutes les ressources dont les migrations sont porteuses.

Les compétences interculturelles des communautés locales : une richesse pour accroitre l'impact et la pertinence des actions de développement

Les migrants sont eux-mêmes porteurs d'une identité plurielle combinant à la fois la culture de leur pays d'origine, de leur pays de vie et celle qu'ils se sont forgée ici. Ils véhiculent des idées, des valeurs, des façons de faire qui seront re-débattues localement pour intégrer et alimenter des dynamiques de changement social. Les compétences interculturelles sont ainsi des outils précieux d'appréhension des territoires et de leur développement dans des actions de coopération internationale et de participation citoyenne.

Objectifs du séminaire

Au moment où la Commission européenne prépare pour 2013 le cadre d'une nouvelle Communication sur les autorités locales et le développement, le réseau EUNOMAD organise un séminaire destiné à contribuer à l'agenda politique de l'Union européenne dans ce domaine. Le séminaire poursuit les objectifs suivants :

1. Mettre en relation les défis de la solidarité internationale et des mobilités humaines dans la perspective des OMD et du prochain cadre pour le développement post 2015;
2. Dresser un état des lieux des enjeux posés aux autorités locales du sud et du Nord dans la gestion des populations et des territoires qu'elles administrent ;
3. Examiner l'action menée par les autorités locales au nord pour valoriser les migrants, leur intégration citoyenne dans les sociétés d'accueil dans le cadre de la « gouvernance locale des diversités ».
4. Passer en revue des bonnes pratiques portées par l'action des autorités locales au sein de l'UE et dans les pays d'origine dans le cadre de la mise en œuvre de projets de coopération décentralisés impliquant la participation des migrants ;
5. Proposer des recommandations d'actions pour une gouvernance locale de la migration, du développement et de l'intégration

Agenda provisoire

13 Mai 2013	**Matinée**
09.30-10.00	**Mots de bienvenue** *Ronald Lucardie - Président d'EUNOMAD* *Beatriz Porres – Chef d'unité de la section de Relations extérieures (REX) du Comité Economique et Social Européen (CESE)*
10.00-10.45	Allocutions d'ouverture **La gouvernance mondiale de la migration et du développement et le droit à la mobilité - Quels enjeux et defis ?** *Catherine Wihtol de Wenden - Directrice de recherches au CNRS au CERI (Centre d'Etudes et de relations internationales de Sciences-Po, Paris)* **«Pour des territoires citoyens et solidaires: vers une collaboration renforcée des acteurs de la société civile et des autorités locales et régionales - Regards croisés"** *Ronald Lucardie - Président d'EUNOMAD* *Elu du CCRE/PLATFORMA* *Session facilitée par membre du réseau Eunomad*
10.45-11.45	**''Tendances récentes dans les efforts internationaux en matière de développement en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le développement". Quel rôle pour la société civile et les Autorités locales** *Fokion Fotiadis* *Directeur général de la Direction générale du Développement et coopération – EuropeAid - Commission Européenne* **Questions-réponses**
11.45 -12.00	Pause -Café
12.00-12.45	**Gouvernance locale des diversités et solidarité internationale en faveur du développement** **Introduction contextuelle aux débats** *Altay Manco -Docteur en Science Sociales et Directeur Scientifique de l'IRFAM (Belgique) - Membre du réseau Eunomad*
12.45-13.00	Echanges avec la salle
13.00-14.15	Déjeuner

Session thématique 1	**La gouvernance des diversités au service du développement**
14.15-15.30	**Quelle est la valeur ajoutée des gouvernements locaux et régionaux dans la triangulation « Migration – Intégration – Développement » ?** Thématiques abordées *L'agenda de l'Union européenne en matière d'intégration a reconnu l'importance de la dimension locale de l'intégration dans les politiques migration-développement. Cette session examinera le fonctionnement des politiques d'intégration et de gestion des territoires portée par les autorités locales* • *Hélène Flautre, membre du Parlement européen, Groupe des Verts/Alliance libre européenne Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures* • **Expériences de praticiens européens –** *Thi Thanh Van Vu* de la ville de Sprint Rostock, **Représentant de la Plateforme Eunomad d'Allemagne** • **Expériences de praticiens européens** – *Duy Le Duc*, Infodracek NGO, **Représentant de la plate-forme Eunomad de la République Tchèque** • **Expériences des autorités locales : la ville de Milan** à la lumière de la Charte " INTEGRATING CITIES " impulsée par Eurocities • **Expériences des autorités locales : la ville de Stuttgart**, Ayse Oezbabacan, **Réseau CLIP, réseau de villes européennes pour une politique d'intégration locale** - European Network "Cities for Local Integration Policy" *Questions et réponses*
15.30-16.00	Pause-café

Session thématique 2	**Autorités locales et Organismes de la société civiles : articulations et liens de cohérence avec les politiques publiques Européennes**
	Présentation de la nouvelle communication de la CE sur Autorités locales et Développement. *Kristian Schmidt, Directeur, Direction développement humain et de la société, DG DEVCO* Liens avec l'Approche globale des Migrations et de la Mobilité *R.Rozenburg, Chef d'Unité, DG Affaires Intérieures, Commission européenne* *Franziska Keller, membre du Parlement européen* *Groupe des Verts/Alliance libre européenne* *Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures* **Présentation du rapport Eunomad 2012** « Migrations, développement, intégration/citoyenneté: Etat des lieux 2012 » *Lorenzo Gabrielli, Chercheur GRITIM- Universitat Pompeu Fabra,Barcelone et chercheur associé au Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux* *Questions et Réponses*
19.00-21h00	**Cocktail dinatoire offert par la Ville de Bruxelles** Salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, Grand-Place, 1000 Bruxelles

14 Mai 2013	**Matinée**
Session thématique 3	
9.30-11.00	**Comment les pratiques de citoyenneté active et de dialogue interculturel portées par les autorités locales et les associations de migrant peuvent-elles faire émerger des politiques migration, intégration, développement?** *Cette session examinera comment a la lumière de pratiques de citoyenneté active les autorités locales et société civile peuvent agirent concrètement afin de permettre le décloisonnement des politiques en matière de migration, intégration et développement. Ce panel abordera aussi la question de la gouvernance interculturelle, comme démarche participative, proactive et préventive. Plusieurs pratiques portées notamment par des régions, villes et municipalités seront présentées:* Intervenants pressentis possibles: • *Ahmed Aboutaleb*, maire de la Ville de Rotterdam (Pays-Bas) • *Emmanuelle Berthinier*, directrice de la Maison Internationale de Rennes • *Anne Wehkamp*, coordinatrice des politiques d'intégration de la ville de Solingen (Allemagne) • *Romain Colas*, Vice-président du conseil général de l'Essonne, Département de l'Essonne (France)
11.00-11.20	Pause-café

Session thématique 4	**Gestion des territoires, coopération décentralisée au service de projets de solidarité internationale et de co-développement**
11.20-13.00	*Ce panel visera à clarifier ce que recouvre la coopération décentralisée, ses formes et son fonctionnement et d'examiner comment se bâtissent des projets impliquant les associations de migrants et les AL. Parmi les sous-thèmes abordés : Exemples innovants de partenariat migrant-ALR : témoignage de terrain et analyses ; Comment peux-t- on renforcer les capacités des acteurs en présence pour rendre les partenariats AL et OSC plus effectifs ; Quels sont les facteurs de réussite, limites et difficultés rencontrées au Sud et au Nord ;* • *Ahmed El Ktibi*, échevin des solidarités internationales, commune de Bruxelles (Belgique) • La ville de Madrid ou Barcelone (Espagne) • des membres du réseau CCRE/Platforma *Liste d'intervenants à confirmer*
	Déjeuner
Après-midi	
14.15 -14.45	**Synthèse des travaux des deux journées** *(Intervenant à confirmer)*
14.45-15.30	Présentation de **Recommandations d'actions pour une gouvernance locale des migrations, de la citoyenneté et du développement »**
16.15-16.45	**Discours de clôture** *Ronald Lucardie -Président d'EUNOMAD*

Avec le soutien de

Comité économique et social européen

Le réseau Eunomad

Un espace public de dialogue multi-acteur

Eunomad est un réseau européen qui se présente comme un espace public de dialogue multi-acteur autour de pratiques reliant la migration, la citoyenneté, l'intégration et le développement.

En 2007, onze structures de neuf pays de l'Union européenne ont pris l'initiative de se concerter sur les relations entre migrations et développement, pour répondre au manque de lisibilité et de reconnaissance des actions de co-développement, tant au Nord dans les pays européens, qu'au Sud dans les pays d'origine. Afin d'améliorer les pratiques en la matière et de valoriser leurs impacts, la création d'un réseau européen est apparue nécessaire. En 2012, le réseau rassemble une centaine d'acteurs européens issus de la société civile, des autorités locales ou du monde de la recherche, intervenant dans le champ des migrations, du développement et de l'intégration (associations de migrants, organisations non gouvernementales, collectivités locales, instituts de recherche, réseaux d'acteurs et collectifs nationaux). L'ensemble des acteurs par pays est rassemblé en plateformes pays et membres au niveau européen de l'association Eunomad ASBL.

Un espace d'échange de pratiques de co-développement cherchant à valoriser les migrants comme acteurs de développement ici et là-bas.

Les valeurs partagées au sein du réseau reposent sur la volonté de :

• Reconnaître les apports citoyens des migrants aux sociétés d'origine et d'installation ;
• Affirmer la richesse de la mobilité pour le développement « ici et là-bas » ;
• Dépassionner les débats sur l'immigration en Europe.

Eunomad entend à la fois renforcer les pratiques de ses membres en matière d'accompagnement de la relation migrations-développement et, à partir de la capitalisation de ces pratiques, développer un plaidoyer pour que les politiques publiques soutiennent efficacement cette relation dans l'intérêt des migrants et des sociétés d'origine et de résidence.

Pour atteindre ces objectifs, l'activité du réseau Eunomad se structure autour des axes suivants :

• *Capitalisation*. Favoriser les temps d'évaluation des pratiques et d'échanges sur les outils et méthodes entre les organisations qui œuvrent en matière de développement en lien avec les migrations
• *Etude*. Analyser de manière plus générale les politiques et les pratiques dans ce domaine concernant tant le développement des pays d'origine que le développement des pays de résidence, au sein de l'espace européen
• *Plaidoyer*. Elaborer des recommandations à l'égard des pouvoirs publics : pays membres de l'Union Européenne, pays d'origine des migrants, organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe, les Nations Unies, et en particulier, l'Union européenne.